

RECOMMANDATIONS SANITAIRES SPORT AUTO & KARTING

Dans le cadre de la pratique du sport automobile et du karting post état d'urgence sanitaire, il est préconisé le respect des gestes barrières suivants, qui complètent la doctrine sanitaire définie par les autorités compétentes.

POUR TOUTES LES ACTIVITÉS À PARTIR DU 20 JUILLET 2020



METTRE À DISPOSITION DU GEL HYDROALCOOLIQUE ET VEILLER AU PORT DU MASQUE

- Port du masque obligatoire en lieux clos & semi-clos (parcs, voie des stands...)
- En extérieur, celui-ci est recommandé en fonction des mesures prises par les autorités locales.



SENSIBILISER ET S'ENGAGER À NE PAS PARTICIPER AUX ACTIVITÉS EN CAS DE SYMPTÔMES

Tels que fièvre, toux, fatigue inhabituelle, céphalées, et/ou si contacts récents avec une personne contaminée au Covid-19 (suspectée ou confirmée).



RAPPELER LES GESTES BARRIÈRES (ET LES APPLIQUER)

- Par affichage ;
- Par information préalable des consignes spécifiques (email, site internet, bulletin d'inscription).



RESPECTER LA DISTANCIATION PHYSIQUE

- Aménager les locaux, baliser par adhésif ;
- Lorsque cela est impossible : prévoir des dispositifs de protections (plexiglas, visière, masque, gants, etc.) ;
- Limiter les échanges de documents et les contacts lors des contrôles.



PRÉSENCE SPECTATEURS

- L'opportunité d'accueillir des spectateurs, ainsi que leur gestion est à définir avec les autorités locales compétentes.



TRAITER DE MANIÈRE ADAPTÉE LES DÉCHETS SOUILLÉS



PRIVILÉGIER ET ASSISTER AU BRIEFING DÉMATÉRIALISÉ OU EN EXTÉRIEUR

Éventuellement par micro.



DÉSINFECTER RÉGULIÈREMENT LES POINTS DE CONTACTS SUSCEPTIBLES DE TRANSMETTRE LE VIRUS

- Dans les locaux et dans les véhicules lorsqu'ils sont mis à disposition ;
- Les équipements de protection individuelle (EPI) après chaque utilisation.



HYGIÈNE & ÉQUIPEMENTS

- Inciter à venir avec ses équipements personnels et dans la tenue adaptée ;
 - > interdire les prêts et les échanges de matériel.
- Maintenir l'accès à des toilettes avec point d'eau pour se laver les mains.



FILIÈRE COVID-19

Prévoir un local ou à défaut un véhicule, équipés de masques, gants, blouses, gel hydroalcoolique, permettant d'isoler un éventuel malade :

- Exemple : en attente d'une évacuation décidée par le SAMU Centre 15 ou pour éventuellement procéder à un test (PCR).



OUVERTURE DES RESTAURANTS ET DES LIEUX DE CONVIVIALITÉ

Tout en respectant les normes nationales et locales.



GÉRER LES FLUX

Limiter les effectifs au strict nécessaire (organisation, officiels, accompagnateurs...).